

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

## SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 10/16 à 12/16
- Économie approfondie pages numérotées de 13/16 à 16/16.

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il sera demandé au candidat de :

- de répondre à la question posée par le sujet
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**Le progrès technique est-il suffisant pour expliquer la croissance économique ?**

### DOCUMENT 1

#### Contributions en points de pourcentage à la croissance du PIB

|              | Heures travaillées totales* |      | Capital en TIC ** |      | Capital hors TIC |      | Productivité globale des facteurs |      | PIB (en %) |      |
|--------------|-----------------------------|------|-------------------|------|------------------|------|-----------------------------------|------|------------|------|
|              | 2010                        | 2015 | 2010              | 2015 | 2010             | 2015 | 2010                              | 2015 | 2010       | 2015 |
| France       | 0,4                         | 0,2  | 0,2               | 0,3  | 0,3              | 0,2  | 1,1                               | 0,4  | 2          | 1,1  |
| Allemagne    | 1,1                         | 0,7  | 0,2               | 0,1  | 0,1              | 0,1  | 2,6                               | 0,8  | 4          | 1,7  |
| Corée du Sud | -0,5                        | 0,6  | 0,1               | 0,1  | 1,2              | 1,2  | 5,5                               | 0,7  | 6,3        | 2,6  |
| États-Unis   | -0,2                        | 1,4  | 0,2               | 0,2  | 0,3              | 0,3  | 2,3                               | 0,6  | 2,6        | 2,5  |

Source : d'après l'OCDE, 2017.

\* Heures travaillées totales : elles correspondent au facteur travail.

\*\*TIC : Technologies de l'information et de la communication.

Note de lecture : en raison des arrondis, la somme des contributions peut ne pas être égale à l'évolution du PIB.

## DOCUMENT 2

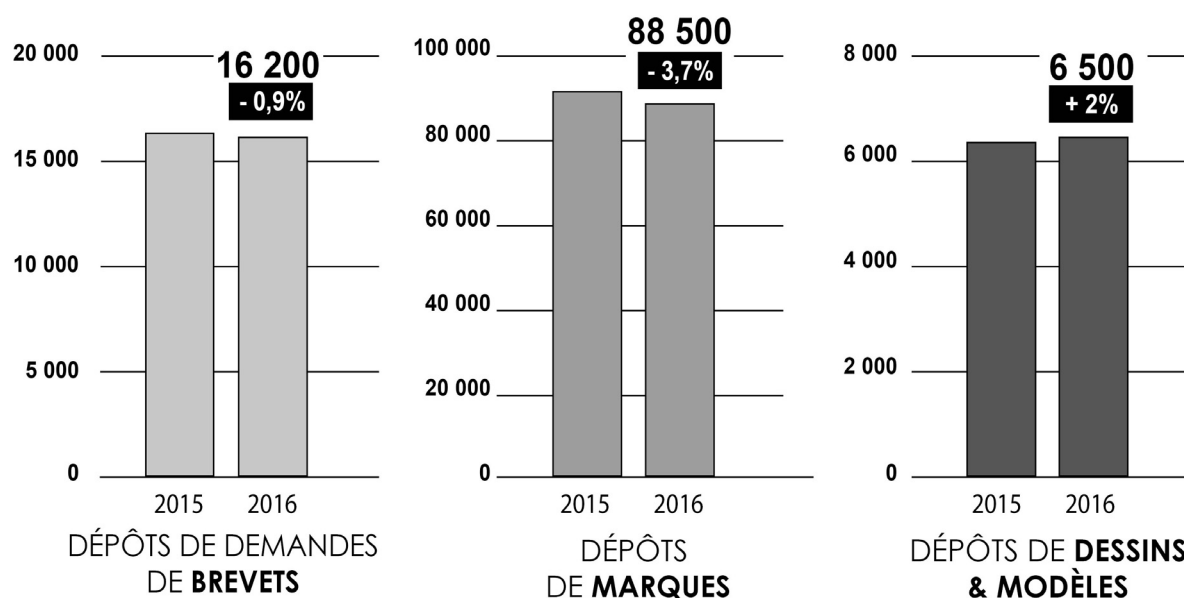
Le terme « numérique » provient de l'électronique grand public. Les personnes se sont massivement équipées, elles inventent à vive allure de nouvelles manières de s'informer, de consommer. Les impacts deviennent réellement transversaux, avec des changements qui concernent aussi bien l'industrie que les services, le bâtiment ou l'agriculture. Selon le MIT\*, 47% des emplois américains vont disparaître ou être profondément transformés par le numérique [...]. L'incidence de la technologie sur l'économie se diversifie et se complexifie.

Source : « La nouvelle grammaire du succès : la transformation numérique de l'économie française », Philippe LEMOINE, *Rapport au gouvernement*, novembre 2014.

\*MIT : Institut de technologie du Massachusetts, Université et institut de recherche américain situé à Boston.

## DOCUMENT 3

### Nombre de dépôts\* et évolution entre 2015 et 2016 (en %) en France

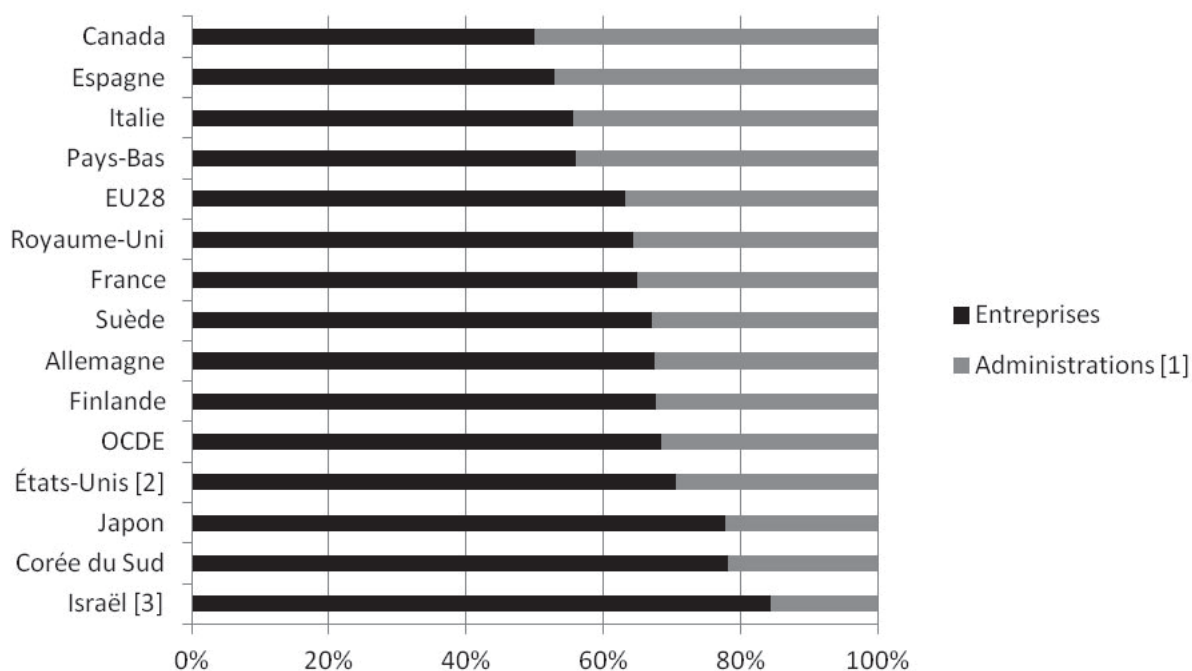


Source : Institut national de la propriété industrielle, janvier 2017.

\* un dépôt correspond ici à une demande de droit de propriété intellectuelle.

## DOCUMENT 4

### Part de la DIRD\* exécutée par les entreprises et les administrations dans l'OCDE en 2014 (en %)



\*DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.

[1] État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.

[2] Dépenses en capital exclues (toutes ou en partie).

[3] Défense exclue (toute ou en partie).

Source : *L'État de l'enseignement supérieur et de la recherche*, d'après l'OCDE, 2014.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties.*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

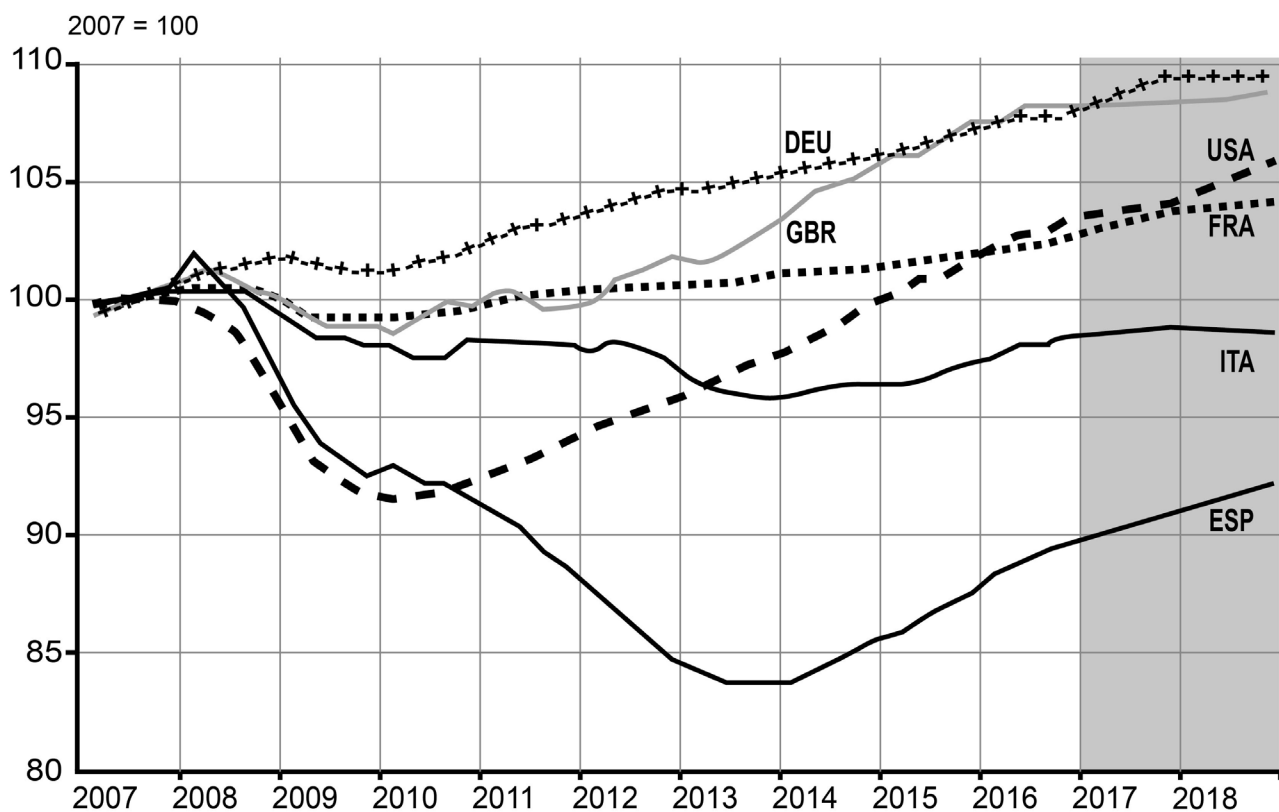
### **Première partie : Mobilisation des connaissances**

1. Montrez que les variations de la demande globale peuvent expliquer les fluctuations économiques. (3 points)
2. Distinguez les logiques d'assurance et d'assistance en matière de protection sociale. (3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez l'évolution de l'emploi en France et aux États-Unis depuis 2007.

### Évolution de l'emploi total dans différents pays (en indice base 100 en 2007)



Source : « La routine de l'incertitude, perspectives 2017-2018 pour l'économie mondiale et la zone euro », *Revue de l'OFCE* n°2, 2017.

Notes :

- DEU : Allemagne, GBR : Royaume-Uni, FRA : France, USA : États-Unis, ITA : Italie, ESP : Espagne.
- Prévisions pour 2017 et 2018.

### Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

**Sujet :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la famille est une instance d'intégration importante.

#### DOCUMENT 1

##### Type d'aide reçue des proches<sup>(1)</sup> selon les caractéristiques sociodémographiques

|  | Tous types d'aides | Aide financière | Aide matérielle | Soutien moral |
|--|--------------------|-----------------|-----------------|---------------|
| <b>Ensemble</b>                        | <b>40</b>          | <b>10</b>       | <b>11</b>       | <b>35</b>     |
| Sexe                                   |                    |                 |                 |               |
| Homme                                  | 34                 | 10              | 11              | 28            |
| Femme                                  | 46                 | 11              | 11              | 42            |
| <b>Quintile de niveau de vie</b>       |                    |                 |                 |               |
| 1 <sup>er</sup> quintile               | 48                 | 18              | 17              | 41            |
| 2 <sup>ème</sup> quintile              | 43                 | 12              | 12              | 37            |
| 3 <sup>ème</sup> quintile              | 41                 | 10              | 11              | 36            |
| 4 <sup>ème</sup> quintile              | 38                 | 7               | 9               | 34            |
| 5 <sup>ème</sup> quintile              | 32                 | 5               | 6               | 28            |
| <b>Situation vis-à-vis de l'emploi</b> |                    |                 |                 |               |
| Actifs occupés                         | 41                 | 10              | 11              | 35            |
| Étudiants y c. apprentis               | 52                 | 25              | 18              | 43            |
| Chômeurs                               | 51                 | 22              | 16              | 44            |
| Retraités                              | 32                 | 3               | 8               | 30            |
| Autres inactifs                        | 43                 | 12              | 9               | 39            |

Lecture : en 2011, 40% des personnes de 16 ans ou plus ont reçu une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale). Chaque personne ne reçoit pas nécessairement tous les types d'aides, ce qui explique que la colonne « tous types d'aide » soit inférieure à la somme des trois autres colonnes.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : « Les aides apportées par les proches », *INSEE Première*, mai 2014.

(1) Proches : amis ou membres de la famille qui ne vivent pas dans le même logement que cette personne.

## DOCUMENT 2

L'enquête montre ainsi que les parents les plus investis dans les loisirs culturels, quels qu'ils soient, ont des enfants qui ont une probabilité plus élevée de figurer eux aussi parmi les plus investis dans les loisirs culturels, quand bien même les leurs ne sont pas les mêmes que ceux de leurs parents [...]

D'un côté, ce qui est transmis, c'est le goût pour la musique et la propension plus ou moins forte à l'éclectisme<sup>(1)</sup> : à 11 ans, plus de la moitié (52 %) des enfants dont les parents écoutent de la musique tous les jours ou presque, en écoutent eux-mêmes quotidiennement, contre seulement 29 % des enfants dont les parents n'écoutent jamais ou presque jamais de musique ; et plus du quart (27 %) des enfants dont les parents déclarent aimer au moins cinq genres musicaux, en aiment également au moins cinq, contre moins de 5 % des enfants dont les parents ne citent aucun genre musical apprécié, et 8 % de ceux dont les parents n'en citent qu'un seul. Mais d'un autre côté, cela ne signifie pas que les goûts musicaux des parents et des enfants, et leur variété, s'appuient sur les mêmes genres de musique. Les enfants n'aiment en effet ni systématiquement tous les mêmes genres musicaux (sauf à 13 ans, avec l'hégémonie de la mode du R'n'B), ni les mêmes genres musicaux que leurs parents : le goût des parents pour la musique classique, le jazz, le rock, les variétés françaises ou les musiques du monde va être « traduit » par leurs enfants en un goût pour le rock, les autres préférences parentales semblant faire l'objet de transmissions fonctionnant plus selon la logique de l'héritage.

Source : « La diversification des formes de la transmission culturelle : quelques éléments de réflexion à partir d'une enquête longitudinale sur les pratiques culturelles des adolescents », Sylvie OCTOBRE *et al.*, *Recherches familiales* n°8, 2011.

(1) Goûts divers.



### DOCUMENT 3

L'objectif de la réussite scolaire s'est généralisé à toutes les familles, y compris celles qui appartiennent aux classes populaires, peu préoccupées jusqu'alors par ces questions. [...]

Les aspirations ouvrières aux études longues ont fortement progressé : 78 % des enfants d'ouvriers nés entre 1970 et 1984 déclarent que leurs parents les ont poussés à continuer les études, contre 56 % de ceux nés entre 1955 et 1969, et 36 % de ceux nés entre 1910 et 1924. L'essor de la préoccupation scolaire est un phénomène générationnel. L'idée que les enfants doivent aller le plus loin possible à l'école est aujourd'hui largement répandue dans les familles ouvrières, le bac apparaissant comme l'objectif minimal. Les différences avec les familles de cadres supérieurs ou de professions libérales se sont atténuées, spécialement pour les garçons. [...]

Les parents s'efforcent de préparer et de gérer au mieux la carrière scolaire de leurs enfants. La publication dans la presse, à partir des années 1980, du classement des formations (lycées, classes préparatoires, IUT<sup>(1)</sup>, universités) indique que la scolarité devient un investissement qui doit être rentable. Les familles n'ont pas toutes les mêmes atouts et sont en compétition pour l'obtention de titres scolaires très convoités. Cela signifie qu'elles doivent « se mobiliser » en vue de produire un travail éducatif favorisant la réussite scolaire de leurs enfants. L'acquisition du capital scolaire<sup>(2)</sup> requiert l'effort de tous dans la famille (le jeune, ses parents, parfois un frère ou une sœur aîné), tant dans les familles très diplômées que dans celles qui sont défavorisées et largement étrangères à la culture scolaire.

Source : *Sociologie de la famille*, Jean-Hugues DÉCHAUX, 2009.

<sup>(1)</sup> IUT : Institut Universitaire de Technologie.

<sup>(2)</sup> Capital scolaire : diplômés.

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

### Sciences sociales et politiques

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

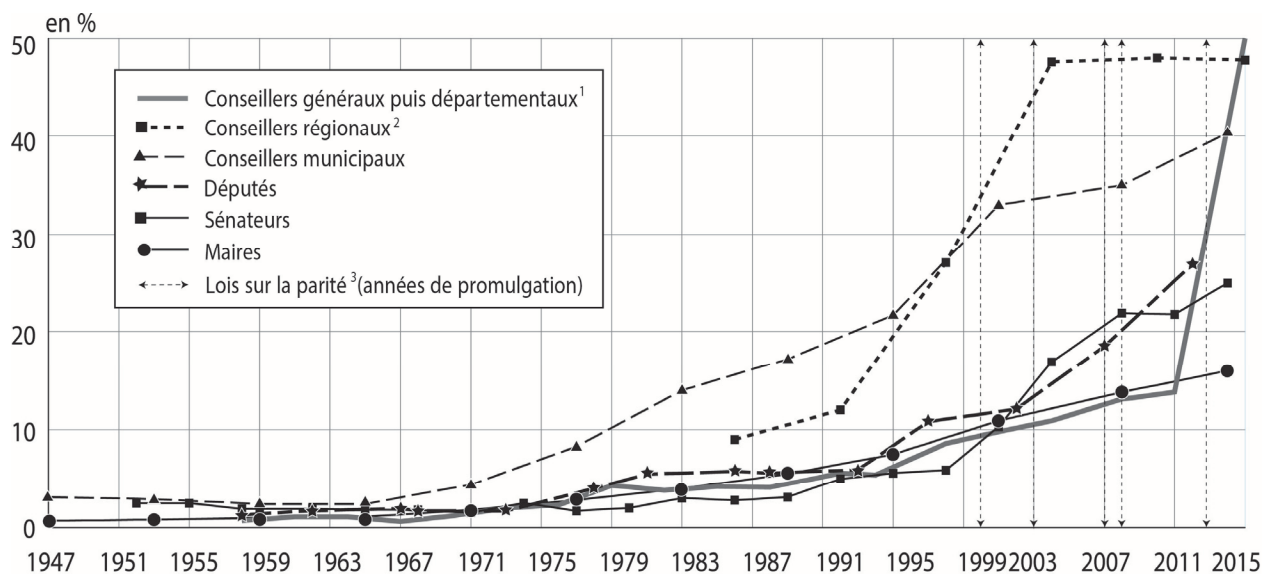
### SUJET A

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Pourquoi la parité hommes-femmes est-elle difficile à atteindre en politique ?**

#### DOCUMENT 1

#### Évolution de la part des femmes parmi les élus locaux et nationaux



1. À partir du scrutin de 2015, les élections cantonales sont remplacées par des élections départementales ; la parité est imposée dans chaque canton.

2. Hors conseillers à l'Assemblée de Corse pour le scrutin de 2012. Les élections régionales 2015 sont organisées au sein des 18 nouvelles régions définies par la loi du 16 janvier 2015 (à l'exception de Mayotte).

3. Il s'agit des lois du 6 juin 2000, du 10 juillet 2000, du 11 avril 2003, du 30 juillet 2003, du 18 décembre 2003, du 31 janvier 2007, du 26 février 2008 et du 17 mai 2013.

Champ : France métropolitaine pour les élections municipales, cantonales et départementales ; France pour les élections régionales, législatives et sénatoriales.

Source : D'après ministère de l'Intérieur, *INSEE Références*, 2017.

## DOCUMENT 2

Il faut aussi constater que les partis politiques ont très inégalement répondu à l'effort égalitaire. Les plus féministes étant les écologistes et ensuite le PS, les partis de droite se montrant plus conservateurs, comme sur toutes les questions de genre.

Ces partis paient le plus souvent des pénalités pour ne pas respecter la parité et, sinon, jouent avec la règle en donnant plus souvent aux femmes des circonscriptions non gagnables. Si la parité est statistique, l'égalité ne l'est pas seulement et concerne les relations réservées aux femmes dans les enceintes parlementaires. Or des gestes misogynes ont défrayé la chronique politique : remarques sexistes de députés devant la robe d'une ministre ou autres observations incongrues qui ne plaident pas en faveur de leurs auteurs. En 2016, une affaire de harcèlement sexuel concernant un député Vert, vice-président de l'Assemblée nationale, a suscité les révélations tardives de plusieurs élues sur l'univers sexiste qu'elles avaient régulièrement à affronter.

Source : *La politique en France de 1940 à nos jours*, Alain GARRIGOU, 2017.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Sciences sociales et politiques

### SUJET B

*Ce sujet comporte un document.*

**Vous montrerez que la construction européenne met en place une gouvernance multi-niveaux.**

#### DOCUMENT

L'Union européenne reconnaît que différentes régions et populations dépendant de la mer peuvent nécessiter des mesures adaptées au contexte local. Des stratégies valables pour la flotte artisanale des petits villages côtiers ne fonctionnent pas nécessairement pour des opérateurs de pêche à grande échelle. Certaines mesures de gestion peuvent être appropriées pour une région marine et inefficaces ailleurs. [La] conception du plan de mise en œuvre et les modalités de gestion des pêcheries peuvent être confiées aux États membres. Ces derniers peuvent élaborer, conformément aux plans ou autres mesures de conservation décidés à l'échelle de l'Union, une série de recommandations concernant la meilleure façon de déployer les instruments de gestion disponibles pour faire en sorte d'atteindre les objectifs fixés. Les États membres devront travailler en lien étroit avec les acteurs concernés dans le cadre de ce processus. Cela renforcera le sentiment d'appropriation et d'autonomie des conseils consultatifs, du secteur de la pêche et d'autres parties prenantes, tout en apportant à la Commission un éclairage précieux sur les progrès accomplis à l'échelon local. De surcroît, la régionalisation appuiera la politique maritime intégrée en renforçant la coordination entre les États membres et en encourageant le partage des connaissances et des informations.

La capacité des flottes fera également l'objet d'une étroite surveillance. La taille et le nombre de bateaux dans chaque État membre doivent être mis en balance avec les ressources exploitées. Des rapports annuels devront être fournis, et si un État membre constate une surcapacité d'un segment de flotte, il devra mettre en place un plan de réduction de la capacité sous peine de voir les financements de l'Union suspendus.

Par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture, la Commission fournira un appui pratique à toutes les parties intéressées pour améliorer les informations économiques et commerciales disponibles sur les produits de la pêche et de l'aquaculture.

Source : Communiqué de la Commission européenne, 2013, <https://ec.europa.eu>.

|  |
|--|
| <b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b><br><b>Économie approfondie</b> |
|--|

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

## **SUJET A**

*Ce sujet comporte deux documents*

**Quels sont les facteurs susceptibles de conduire à des crises financières ?**

### **DOCUMENT 1**

Les prêteurs ne disposent pas d'une information complète sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs emprunts ; ils ajoutent alors une prime de risque aux taux d'intérêt, ce qui dissuade les emprunteurs porteurs de projets sains (investissements productifs, par exemple) mais nullement les emprunteurs à risques. De plus, les emprunteurs, à la recherche de rendements élevés pour l'usage des fonds qu'ils empruntent, accroissent de ce fait les risques de ne pas pouvoir rembourser leurs dettes, pénalisant les prêteurs. Enfin, lorsqu'une crise se déclenche, la situation des emprunteurs se dégrade et met en difficulté les prêteurs ; ceux-ci accroissent alors leur prime de risque, alourdissant d'autant les charges des emprunteurs et aggravant leur situation...

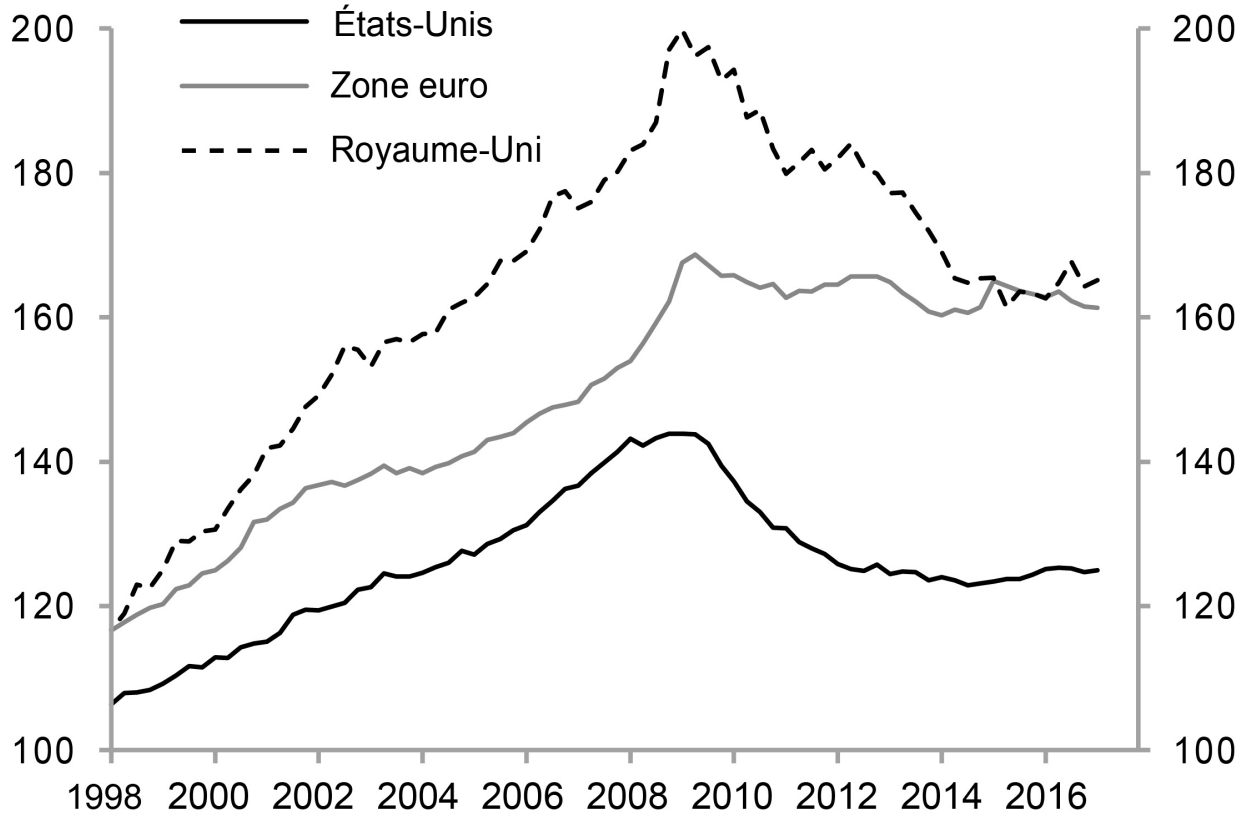
Par ailleurs, l'incertitude et l'imperfection de l'information induisent des comportements mimétiques qui accentuent l'instabilité financière. Ce comportement a été notamment décrit et critiqué par Keynes dans *la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936) : les opérateurs se calent sur ce qu'ils croient être l'opinion moyenne des marchés. D'autres opérateurs calent leurs comportements sur ceux d'agents réputés compétents. Les comportements mimétiques alimentent les « prophéties auto-réalisatrices »<sup>(1)</sup>. Par exemple, la crainte de la chute des cours boursiers induit des comportements mimétiques de ventes de titres qui concrétisent la prévision de chute des cours.

Source : *La mondialisation*, Serge D'AGOSTINO, 2008.

<sup>(1)</sup> Prophétie auto-réalisatrice : prédiction qui se réalise parce qu'elle modifie les comportements des agents économiques dans le sens de sa réalisation.

**DOCUMENT 2**

**Dette des ménages et des entreprises  
(en % du PIB en valeur)**



Source : « Reprise économique sans crédit ou avec peu de crédit : quelles conséquences ? », Patrick ARTUS, *Flash économie*, Natixis, 2017.

|  |
|--|
| <b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b><br><b>Économie approfondie</b> |
|--|

## SUJET B

*Ce sujet comporte deux documents.*

### **À quelles difficultés se heurte le financement du système de santé en France ?**

#### **DOCUMENT 1**

Les personnes qui bénéficient d'une couverture maladie ont des dépenses de santé plus élevées que les personnes non assurées. Dans le domaine de l'assurance, on parle de « risque moral »\*. [...] Les économistes de la santé ont répertorié deux catégories de risque moral :

- le risque moral *ex ante* : n'ayant pas à assumer les coûts liés à leur maladie, les assurés adoptent des comportements à risque et font moins de prévention. Cependant, comme la maladie n'a pas que des coûts financiers, mais entraîne aussi des conséquences que l'assurance ne couvre pas (douleur, années de vie perdues, incapacité,...), on considère que l'ampleur de ce phénomène est limitée en santé ;
- le risque moral *ex post* : pour une pathologie donnée, un assuré va dépenser plus qu'un non-assuré. [...] Un exemple qui vient à l'esprit est celui d'un opticien qui, pour une paire de lunettes de caractéristiques données, ajuste le prix en fonction du remboursement maximal proposé par le contrat de son client.

Source : « Trop d'assurance peut-il être néfaste ? Théorie du risque moral *ex post* en santé »,  
David BARDEY, Agnès COUFFINHAL, Michel GRIGNON,  
*Bulletin d'information en économie de la santé*, Juin 2002.

\*Risque moral : aléa moral.

## DOCUMENT 2

### Structure de la population par groupe d'âges en France métropolitaine (en %)

| <b>Au 1er Janvier</b> | <b>Moins de 20 ans</b> | <b>20 ans à 59 ans</b> | <b>60 ans et plus</b><br><i>dont 75 ans et plus</i> |
|-----------------------|------------------------|------------------------|---|
| <b>1950</b>           | 30,1                   | 53,6                   | 16,2<br>3,8   |
| <b>1970</b>           | 33,1                   | 48,8                   | 18,0<br>4,7   |
| <b>1990</b>           | 27,8                   | 53,2                   | 19<br>6,8   |
| <b>2000</b>           | 25,6                   | 53,8                   | 20,6<br>7,2   |
| <b>2010</b>           | 24,5                   | 52,6                   | 22,8<br>8,9   |
| <b>2016 (p)</b>       | 24,3                   | 50,5                   | 25,1<br>9,3   |

(p): projection.

Source: *INSEE Références*, Edition 2016.